

Réglementation concernant les fouilles, la protection des sites et monuments historiques, les enseignes et la publicité par affichés et panneaux réclamés

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Réglementation concernant les fouilles, la protection des sites et monuments historiques, les enseignes et la publicité par affichés et panneaux réclamés / Délégation générale du Gouvernement en Algérie

Auteur(s) : Délégation générale du Gouvernement en Algérie Sous-Direction des Beaux-Arts

Adresse bibliographique : Alger : Imp. officielle, 1959

Description matérielle : 126 p. ; 24 cm

Note(s) : Délégation générale du Gouvernement en Algérie. Sous-Direction des Beaux-Arts

Sujet(s) : Algérie
législation
1959